

Réf: Dossier 349859

Avis de constitution

SOCIETE « SALCI-GAG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è
TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALCI-GAG »

Objet :

- . lotissement et aménagement
- . Décapage et ouverture de voie
- . Electrification
- . Adduction d'eau
- . Acquisition et vente de biens immeubles
- . BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è
TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M OLOULOUO GODE DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08093 du 10/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62200/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

